



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

<p>École Primaire Simone Veil 79 Chemin de l'Église 73100 Mouxy 04 79 61 62 05 ce.0731063j@ac-grenoble.fr</p>	<p>PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 2ND TRIMESTRE 31 mars 2026 – 18h</p>
---	---

Circonscription : Aix-les-Bains

Présents :

Président (directeur d'école) : M. Déchêne-Cotillon

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Chéry

Équipe enseignante :	Madame Terrier (PS-MS) Madame Hermand (MS-GS) Madame Comas (GS-CP) Madame Ekstets (CP-CE1)
Le Maire ou son représentant :	<u>Représentants mairie :</u> Monsieur Moret (Maire) Madame Ketterer (Adjointe) Madame Fastier (Responsable affaires scolaires)
Invités :	<u>Représentants des parents d'élèves :</u> <u>Titulaires :</u> Madame Albert Monsieur Dufour Madame Savarino Madame Monteillet

Absents excusés :

Monsieur Curioz (Enseignant)

Madame Champier (Enseignante)

Madame Guetaz (Enseignante)

Mme Borde (Enseignante)
Madame Lhotel (Enseignante)
Mme Le Marec (Enseignante)
Mme Duc (ATSEM)
Mme Fontana (ATSEM)
Mme Andrian (Aide ATSEM)
Mme Da Costa (AESH)
Mme Masson-Pierre (AESH)
M. Martinet (AESH)
Mme Pichon (Psychologue scolaire)
Madame Dorel (Adjointe aux affaires scolaires)
Monsieur Toussaint (Parent délégué)
Madame Bosio (Parent délégué)
Madame Campanella (Parent délégué)
Madame Sipos (Parent délégué)
Madame Frick (Parent délégué)

Début du conseil d'école : 31 mars 2026 – 18h

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par un représentant de l'institution puis un représentant communal et enfin un représentant des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Mme Ketterer

La séance commence par l'approbation du PV du 1er conseil d'école, de l'année scolaire.

Personne n'émet la demande ou le souhait de voter à bulletin secret. Un vote à main levée a donc lieu.

Pour	Contre	Abstention	Total
------	--------	------------	-------

10	0	1	11
----	---	---	----

Les membres approuvent à l'unanimité le PV du conseil d'école du 16 octobre 2025.

I. Parcours de l'élève :

A. Suivi des évaluations des élèves

a. Les évaluations de l'école

Les élèves sont évalués de différentes façons au sein de l'école selon les règles ministérielles en vigueur.

Les enseignants se chargent eux-mêmes de la création et de la passation des différentes évaluations dans la mesure où ils savent exactement quelles sont les notions abordées avec leurs élèves et évaluables en fonction des attendus des niveaux.

Les évaluations effectuées sont de trois types : prédictives, formatives et sommatives.

En effet, tout d'abord les élèves passent une évaluation prédictive/diagnostique afin de connaître les acquis des élèves en début d'année, d'un chapitre ou d'un cours : les points forts, les points faibles et surtout mettre à jour les difficultés rencontrées...

Ensuite, une évaluation formative est réalisée afin de faire un état des lieux en cours d'apprentissage pour apporter de l'information sur les acquis en cours d'acquisition. La vocation est double : information de l'élève/parents mais aussi de l'enseignant sur le degré de maîtrise atteint. En cas de difficulté, une stratégie de remédiation qui permet de progresser est proposée. En cas de réussite, une autre stratégie est proposée afin de permettre à l'élève de dépasser ses acquis.

Enfin, une évaluation sommative termine le processus. Celle-ci permet de faire un bilan en fin d'apprentissage sur les connaissances et les savoir-faire acquis.

L'ensemble est référencé sur le LSU par le biais d'ÉduMoov pour certaines classes (PS-MS, MS-GS, GS-CP et les CP-CE1).

L'ensemble des classes fonctionne en semestre.

Les résultats de ces évaluations sont traduits de différentes façons : soit sous forme de nombres allant de 1 à 4 soit sous forme de lettre (D, A, PA, NA).

Les livrets en maternelles sont transmis une ou deux fois par an.

D'une manière globale les élèves progressent à leur rythme et l'année scolaire suit une évolution normale dans toutes les classes.

Les élèves en difficulté progressent mais demeurent encore en difficulté au sein des groupes classes.

Une certaine familiarisation avec les attendus scolaires est à souligner pour certains élèves ayant des frères et sœurs en élémentaire.

b. Les évaluations nationales

1. Présentation

Des évaluations en mathématiques et en français ont été réalisées à l'échelle nationale pour l'ensemble des écoles par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ces évaluations ont lieu en septembre et en février pour les CP et seulement en septembre pour les CE1.

Le but de ces évaluations nationales est d'aider les enseignants à choisir la démarche la plus adaptée à la réussite de chaque élève.

Ce point d'étape doit fournir aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière précise et personnalisée aux besoins des élèves.

Elles se réalisent toutes sur des cahiers d'exercices spécialement adaptés aux élèves, notamment pour les élèves en situation de handicap.

Les enseignants ont saisi les réponses des élèves dans une application spéciale. Ils disposent plus tard d'un bilan individuel pour chaque élève et peuvent donc différencier et adapter leur enseignement. Trois groupes sont alors réalisés par l'application avec notamment les groupes à besoin et les groupes fragiles en fonction des différentes compétences. Les enseignants de l'école saisissent comme dans tous les établissements scolaires les résultats de ces évaluations sur la plateforme. De ce fait, ils se voient défalqués d'un certain nombre d'heures d'APC à

effectuer. Cette mesure bénéficie à l'ensemble du corps enseignant sauf au directeur de l'école.

2. Analyse des résultats et comparatif détaillé

Les différents items évalués reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

Les tableaux et les graphiques (**ANNEXE 1**) présentent les différents résultats en fonction des compétences évaluées en septembre et en février avec un comparatif des différentes compétences.

Les compétences les moins acquises sont détaillées.

CP :

Mathématiques (septembre 2025)

- Comparer des nombres (63%)
- Reproduire un assemblage (73%)
- Résoudre des problèmes (79%)

Difficulté marquée en comparaison et premières situations de problèmes.

Français (septembre 2025)

- Manipuler des phonèmes (73%)
- Reconnaître les différentes écritures d'une lettre (81%)

Faiblesse importante en conscience phonologique fine.

CP – Évaluations de janvier

Mathématiques (janv-25)

- Comparer des nombres (79%)
- Additionner (calcul en ligne) (89%)
- Placer un nombre sur une ligne graduée (90%)

Français (janv-25)

- Comprendre des phrases lues seul(e) (76%)
- Écrire des mots (dictée) (86%)
- Manipuler des phonèmes (89%)

Confirmation des difficultés en : lecture, compréhension autonome, phonologie / encodage

CE1 :

Français

- Lire à voix haute un texte (57%)
- Écrire des mots (dictée) (73%)
- Lire à voix haute des mots (84%) (relatif)

Grosse difficulté en fluence et décodage automatisé.

- Reproduire un assemblage (75%)
- Placer un nombre sur une ligne graduée (77%)

Mathématiques

Fragilité en calcul et repérage sur la ligne numérique.

- Soustraire (calcul en ligne) (73%)

CE2

Français

Mathématiques

- Lire à voix haute un texte (72%)
- Mémoriser des temps de conjugaison (75%)
- Utiliser les accords (noms/adjectifs) (78%)
- Comprendre un texte lu seul (81%)

- Soustraction posée (50%)
- Poser et calculer (global) (72%)
- Résoudre des problèmes (73%)
- Mémoriser des procédures (73%)

Difficultés en : fluence, orthographe grammaticale, conjugaison

Point critique : techniques opératoires, surtout la soustraction.

CM1

Français

Mathématiques

- Lire à voix haute un texte (46%)
- Mémoriser des temps de conjugaison (51%)
- Écrire des mots (dictée) (69%)
- Comprendre un texte lu seul (76%)

- Poser et calculer : multiplication (24%)
- Mémoriser des faits numériques (30%)
- Mémoriser des procédures (47%)
- Résoudre des problèmes (62%)

Profil très marqué : fluence très fragile, conjugaison non maîtrisée

Très grosses difficultés en : tables / automatisation, multiplication posée

CM2

Français

- Comprendre un texte lu seul (62%)
- Accord du verbe (global) (66%)

- Complément d'objet (analyse de phrase) (34%)
- Mémoriser des temps de conjugaison (54%)
- Lire à voix haute un texte (57%)

Difficultés importantes en : grammaire de phrase, conjugaison, fluence

Mathématiques

- Division posée (21%)
- Placer des fractions sur une ligne (39%)
- Mémoriser des faits numériques (47%)

- Utiliser des fractions (partage) (56%)
- Résoudre des problèmes (61%)

Points très faibles : division, fractions, automatismes

CONCLUSION GLOBALE : tendances fortes sur l'école :

Français

- Difficulté persistante en fluence (lecture à voix haute) du CE1 au CM2
- Faiblesse en :
 - conjugaison
 - accords
 - analyse grammaticale
- En CP : problème de phonologie

Mathématiques

- Difficultés majeures en :
 - résolution de problèmes (tous niveaux)
 - techniques opératoires (CE2 → CM2)
 - automatismes (tables, faits numériques) (CM1-CM2)
- Notamment :
 - soustraction (CE2)
 - multiplication (CM1)
 - division (CM2)

3. Analyse des résultats en 6^{ème}

Les résultats des évaluations de 6^{ème} ont été traités après le 1^{er} conseil d'école, d'où la présentation plus éloignée de ceux-ci.

Les compétences obtenant des résultats satisfaisants sont :

- Mobiliser directement les procédures et des connaissances
- Connaître des grandeurs et utiliser des unités de mesure
- Se repérer dans une phrase et identifier sa composition
- Comprendre et mobiliser le lexique
- Lire un texte à haute voix

Trois compétences posent toujours plus en difficulté :

- Résolution de problème
- Espace et géométrie
- Comprendre un texte

4. Mise en perspective : remédiations et bilan

Au niveau de l'école, on relève les mêmes tendances que pour les évaluations nationales réalisées en septembre : les compétences fragiles ou faibles demeurent très souvent les mêmes d'une année scolaire sur l'autre.

Les évaluations nationales apportent des éléments pour l'enseignement même si ces indications doivent être nuancées : d'une part par le fait que les enseignants connaissent davantage leurs élèves et ce plus rapidement en septembre à la vue de l'effectif réduit. D'autre part, il existe nécessairement un décalage entre les connaissances vues en classe et les compétences des évaluations nationales.

La complexité du processus -notamment concernant la saisie des résultats- a été soulignée.

Concernant les deux niveaux plusieurs remédiations ont été mises en place :

- Liaison approfondie avec la maternelle notamment le Cycle 1 : tant l'année scolaire précédente que pour cette année scolaire.
- Projets personnalisés concernant les élèves en difficulté ou grande difficulté avec programme personnalisé
- Aide Pédagogique Complémentaire, soutien renforcé, vacances apprenantes notamment langage, numération et résolution de problèmes
- Des pratiques de classe davantage différenciées et ciblées avec des temps de lecture plus importants (avec l'adulte, par petit groupe ou en binôme)
- Réflexion sur les grands axes et actions du projet d'école ; travail de la part de l'équipe pédagogique

B. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place

a. Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC correspondent à du temps que les enseignants doivent obligatoirement consacrer aux élèves. Pour chaque enseignant, 36 heures d'APC sont allouées à l'année scolaire (sauf pour le directeur qui est déchargé de ces 36 heures).

Néanmoins, des petites « décharges » d'APC sont prévues pour plusieurs enseignants notamment pour la saisie des résultats des évaluations en CP ou CE1 (de l'ordre de 6h). Ces aides pédagogiques complémentaires ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement. Elles offrent un large champ d'action pédagogique permettant d'apporter aux élèves concernés, sélectionnés par l'enseignant en fonction de leurs difficultés, un accompagnement différencié et adapté aux besoins de chacun afin de susciter et renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants travaillent prioritairement les domaines de la langue et des mathématiques lors de ces APC. Les thématiques abordées sont très ciblées. Lorsque quelques élèves sont pris en charge, ils abordent la lecture, l'écriture et les techniques opératoires ou les compétences du livret (maternelle). Les CM2 sont tous ciblés et travaillent la compréhension et le calcul mental.

Les APC se déroulent aux horaires et jours choisis par l'enseignant responsable. Dans l'école, l'ensemble des APC durent au minimum 30 minutes et ont lieu en fin de journée ou pendant la pause méridienne dans la semaine.

b. Les vacances apprenantes

L'Éducation Nationale offre la possibilité, pour les enseignants volontaires, d'organiser des vacances apprenantes durant certaines périodes d'interruption pédagogique.

Le dispositif a été déployé aux congés d'automne et d'hiver. Des élèves de CM ont été accueillis à l'école pour ces activités plus ludiques notamment pour de la remédiation scolaire à travers des approches davantage transversales mais également des activités sportives et culturelles.

L'ensemble de ces dispositifs est complémentaire aux APC évoquées précédemment.

C. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

La protection de l'enfance, réformée par les lois de 2007 et 2016, vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à assurer sa sécurité, sa santé, son éducation et son développement global. Elle repose sur une responsabilité partagée entre les familles, les professionnels (dont l'Éducation nationale) et les institutions.

Le conseil départemental, via les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE), met en œuvre des actions de prévention, d'accompagnement et de protection, en lien avec la PMI et les services sociaux.

Les personnels de l'école jouent un rôle essentiel dans le repérage des situations préoccupantes. En cas de doute sur la situation d'un enfant, une information préoccupante peut être transmise à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), qui évalue la situation et propose des mesures adaptées.

Si nécessaire, l'autorité judiciaire peut être saisie afin de garantir la protection de l'enfant.

II. Projet et vie de l'école

A. Bilan intermédiaire des projets de classe et actions communes de l'école en lien avec le projet d'école

a. Projets communs

1. Rallye et défi

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place des concours d'école notamment en mathématiques.

Plusieurs défis d'additions et de soustractions ont été mis en place au sein du cycle 3 (adapté à chaque niveau). Le but est de favoriser l'émulation entre les élèves notamment en termes de connaissances, tout en révisant.

Plusieurs classes sont également inscrites au rallye mathématique départemental de la Savoie et l'organisent au sein des classes. Le rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate

et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

2. L'écologie

Les élèves ont tous participé au défi de l'éco-mobilité le vendredi 20 septembre organisé par Grand-Lac. 79,1% des élèves sont venus à pied ou à vélo.

Les classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 vont bénéficier d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation sera consacrée au recyclage des déchets verts. Une visite de tri s'effectuera en fin d'année à Chambéry. Une classe disposera d'un lombricomposteur pendant quelques semaines, afin de sensibiliser les enfants de manière concrète à cette pratique.

Un intervenant, professionnel de la nature, se rendra, bénévolement, également dans les classes d'élémentaire afin d'aborder la thématique des abeilles en cycle 2 et la connaissance des arbres en cycle 3.

Les classes de GS-CP et CM2 ont participé au programme Ecopousse avec l'ASDER afin de sensibiliser les enfants à la transition énergétique.

3. Cycle natation

Un cycle natation s'est déroulé en octobre/novembre pour les CE1-CE2 et les CE2-CM1 et le second se déroulera entre le 20 avril et le 21 mai pour les GS-CP et CP-CE1.

Ces cycles se déroulent en binômes, deux fois par semaine à la piscine d'Aix-les-Bains.

Les parents d'élèves délégués ont questionné sur la remise des attestations de savoir nager. Il est mentionné qu'il est difficile de les obtenir auprès de la piscine.

4. Actions de solidarité

L'ensemble des élèves de l'élémentaire ont participé au projet des cartes de vœux des aînés en décembre en lien avec la municipalité.

Mme Ketterer remercie les enfants et l'ensemble du personnel pour les aînés.

Les CM2 ont travaillé autour d'octobre rose. Différentes productions sont réalisées par les enfants pour un affichage sur les vitres de l'école.

Dans le cadre de l'Instance Municipale Enfant et du petit déjeuner organisé le 02 mars, une collecte de denrées alimentaire a été effectuée en lien avec les PEP. Une sensibilisation à la solidarité a été effectuée par les PEP lors de ce temps.

Une sensibilisation à la santé a également été réalisée par la Ligue contre le Cancer pour les classes de CM1 et CM2.

Tous les bouchons et couvercles en plastique sont collectés aussi bien concernant l'alimentaire, les ménagers que l'hygiène.

L'école collecte des bouchons, tout comme un bon nombre de lieux. Le recycleur achète les bouchons en plastique, les broie, les transforme en granulés qui seront rachetés par l'industrie de la plasturgie. L'association « Cœur de Bouchon », avec la vente de ses bouchons, finance l'achat de matériel pour les personnes en situation de handicap (équipement spécifique, aménagement de l'habitat, véhicule). L'intégralité de l'argent collecté par la vente des bouchons en matière plastique est totalement redistribuée pour l'achat de matériel en faveur des personnes en situation de handicap.

5. Les cérémonies

Les classes de CM1 et CM2 participent aux cérémonies au monument aux morts de Mouxy les 11 novembre et 8 mai.

Ils ont entonné le Chant des Partisans et le refrain de la Marseillaise lors du 11 novembre. Il est souhaité par l'équipe municipale que les Allobroges soit entonné lors des prochaines cérémonies.

Ces activités représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir.

6. La course ELA

Avant les congés d'automne, les élèves auraient dû participer à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA. L'objectif réside dans la sensibilisation des élèves à la différence, au handicap et au respect des différences en les faisant participer à lutter contre la leucodystrophie.

Compte-tenu du plan vigipirate et de l'interdiction de rassemblements, la course est reportée aux beaux jours (sous réserve d'évolution de la posture vigipirate). Les élèves prêteront

symboliquement leurs jambes aux enfants ne pouvant plus s'en servir. Leur entourage peut récompenser leurs efforts sportifs par des dons.

Les élèves de CM réaliseront la dictée ELA, corrigée conjointement par leur entourage et l'école.

Mme Savarino complète en suggérant la mise en place au sein de l'école de la journée mondiale de la trisomie 21, le 21 mars. L'ensemble de l'équipe éducative mentionne que cela peut tout à fait s'effectuer et se greffer au projets de solidarité présents.

7. Le festival du livre

L'école a participé en décembre au festival du livre de Lyon.

Le principe est assez simple : l'organisme prête des livres à l'école durant une semaine, les enseignants des classes peuvent les faire découvrir aux enfants, les présenter, les utiliser. Puis, à la fin de la semaine, un temps de vente est prévu.

L'organisme offre à l'école 20% du total des ventes en bon d'achat livre. Cette année les ventes ont atteint 983 € (1179 € en 2024) soit plus de 190 € en livres offerts pour l'école.

8. Le conseil d'école élèves et l'instance municipale enfant

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école. Les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes respectives, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie. Le PV du conseil d'école élève est annexé (**ANNEXE 2**).

Cette année, la municipalité et l'équipe pédagogique poursuivent l'instance municipale jeune. Celle-ci est composée de neuf élèves de CM1/CM2.

Les élus sont très satisfaits du dispositif mis en place étant donné que des projets collectifs sont réfléchis et organisés : une après-midi nettoyage de la nature (plus de 50 kg de déchets récupérés), un petit déjeuner pour les enfants de l'école et la collecte.

Mme Ketterer mentionne la complexité de l'organisation de ce petit déjeuner. Les retours des enfants sont très positifs.

D'autres projets sont également prévus sur la fin d'année scolaire.

9. Permis piéton et permis internet

Les CE2 participeront au permis piéton et le CM2 au permis internet. Ces permis se déroulent avec la coordination de la gendarmerie d'Aix-les-Bains.

La première intervention (d'une durée de 35 à 45 minutes selon le permis et selon la participation des enfants) consiste en la présentation du permis et la remise du matériel pédagogique (livrets et DVD). À l'issue, l'enseignant dispense à sa guise les séances de formation sur 4 semaines. Une deuxième intervention est consacrée à l'évaluation des enfants (environ une demi-heure).

Lors de la troisième séance, les permis sont remis, en présence des enseignants, du directeur, d'un représentant de la mairie, notre Commandant de Brigade et un correspondant du Dauphiné Libéré.

Une sensibilisation au harcèlement scolaire sera également mise en place par la gendarmerie lors de ce temps de permis internet en CM2.

10. La bibliothèque municipale

Mouxy possède une bibliothèque municipale riche en ressources. Cette bibliothèque étant présente dans l'école, la bibliothécaire met en place des accueils qui ont débuté à la rentrée de novembre pour les différentes classes.

Ils ont lieu toutes les semaines 30 minutes avec les classes de maternelle. Les classes d'élémentaires bénéficient, toutes les 4 semaines, d'une heure.

Les thématiques abordées par la bibliothécaire sont préparées avec les enseignants et permettent un réel apport en lien avec le projet d'école.

Même si le temps passé avec la bibliothécaire est réduit de par son temps de travail, l'équipe enseignante la remercie chaleureusement. Elle s'investit beaucoup pour l'école et les enfants.

11. Les dispositifs de soutien pédagogique

L'Éducation Nationale offre la possibilité aux enseignants volontaires, d'organiser des activités durant les interruptions pédagogiques.

Le dispositif vacances apprenantes va se remettre en place durant les congés de printemps et les congés suivants comme ce fut le cas durant les précédents congés. Le directeur accueillera principalement des élèves de CM pour de la remédiation scolaire à travers des approches davantage transversales mais également des activités sportives et culturelles.

12. Le site internet de l'école

En lien avec les parents d'élèves délégués, le directeur a mis en place un site internet pour l'école.

Ce site internet, à travers une page privée pour l'école, permet de centraliser les informations « brutes » tout en mettant également à disposition certains documents et informations valables tout au long de l'année scolaire. L'ensemble de ces éléments est ainsi accessible et consultable à tout moment.

L'ensemble des publications est doublé d'un envoi par mail.

13. Théâtre

La municipalité a fait le choix d'offrir aux élèves de CM des interventions d'un professionnel du théâtre.

Celles-ci vont débiter prochainement avec notamment la mise en voix de certains textes. Une représentation devant les parents est également prévue en fin d'année scolaire.

b. Projets des classes

1. La classe de CM2

i. Projets pédagogiques majeurs

La classe de CM2 travaille autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale.

Les élèves bénéficieront d'autres interventions du service patrimoine, durant l'année scolaire, à Chambéry. Elles seront consacrées à l'aménagement des quartiers spécifiques et sur la fonctionnalité du centre-ville, de l'espace vécu qui évolue dans le temps, en lien avec la seconde guerre mondiale.

De plus, les élèves ont été amenés à réfléchir à l'histoire de leur territoire en lien avec l'aménagement d'une station de ski avec la FACIM.

Les élèves découvriront les archives départementales et approfondiront les notions déjà abordées en classe et les mouvements de population/l'habitat de montagne au musée Savoisien.

Le "Savoir Rouler à Vélo" est un programme national qui vise à rendre les élèves autonomes et responsables à vélo, notamment pour leurs déplacements quotidiens. Il se déroule en trois étapes : maîtriser le vélo (équilibre, freinage, direction), circuler en sécurité (apprendre les règles de circulation) et rouler en situation réelle. Actuellement, les CM2 de l'école bénéficient de ce dispositif pour acquérir ces compétences essentielles avant leur entrée au collège.

ii. Projets pédagogiques mineurs

D'autres projets, nécessitant davantage de temps sont mis en place par groupe :

- Mise en place d'élèves médiateurs dans la classe afin de favoriser les relations cordiales et la gestion de conflits mineurs dans la cour de récréation.
- Deux délégués sont présents dans la classe afin de transmettre tout dysfonctionnement ou toute interrogation.
- Réflexion, proposition et installation du parcours de motricité en maternelle un jour par semaine.
- Proposition de jeux de cour autres que des jeux classiques de ballon. On recherche des idées innovantes.
- Mise en place d'actions solidaires – octobre rose, novembre bleu, collectes.
- Création de contenus (article, interview, reportage) sur des événements se déroulant à l'école et publication de ceux-ci.
- Apprentissage des différentes notions et techniques cinématographiques.

2. La classe de CE2-CM1

Les CE2-CM1 ont effectué leur test nautique pour participer à une classe de voile en juin.

Les élèves se sont engagés dans un cycle ski de fond au Revard. Un grand nombre d'élève a pu être initié à la pratique du skating.

Ces deux activités répondent à divers points du programme :

- Se déplacer de façon adaptée et se repérer dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, s'immerger...), dans des milieux variés (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, neige, bassin...), sur des engins (ou montures) instables (bicyclette, roller, ski, poney...), dans des environnements progressivement plus éloignés et chargés d'incertitude (parc public, bois, forêt, montagne, plan d'eau...).
- Réaliser un projet de déplacement sur une distance et selon des modalités choisies. Doser ses efforts. Enchaîner diverses actions en grande profondeur
- Réaliser des parcours amenant à franchir plusieurs obstacles disposés à la surface, avec un départ dans l'eau.
- Connaître quelques éléments théoriques pour comprendre ce qu'est la navigation à la voile. Conduite et manœuvre d'un bateau.
- Conduire consiste à adapter constamment les réglages pour obtenir le rendement optimal du bateau en fonction des informations prises sur le milieu et le comportement du bateau.
- Manœuvrer le bateau consiste à prendre des décisions et agir pour modifier la direction du bateau, les allures, mais aussi les opérations de départ et d'arrivée, le choix des équipements en fonction des buts recherchés : aller d'un point à un autre, virer de bord autour d'un obstacle, arriver sur une plage...
- Connaître les différents mots de vocabulaire liés au bateau, mais aussi le vocabulaire technique utilisé en navigation.
- Savoir s'équiper.
- Enchaînement d'actions simples : trace directe, virage et arrêt en adoptant une posture jambes fléchies, buste droit et incliné vers l'avant, regard loin devant : ressentir la glisse.
- Tomber, se relever.
- S'arrêter vite face à un danger.
- S'engager dans la pente (épaule face à la pente).
- Répartir le poids du corps sur un ou deux skis en fonction des choix de direction.

3. Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2

Les CE2 de la classe de CE2-CM1 de Mme Lhotel participent aux séances de découverte du monde avec la classe de CE1-CE2 (3 fois par semaine, les après-midis).

Pour la période 4:

- Sortie à la journée au Musée Savoisien (sur le thème de la Préhistoire) et jeu de piste dans la ville de Chambéry le 19 mars avec le service patrimoine de la ville.
- Intervention d'un gendarme pour la présentation du permis piéton.

À venir pour la période 5:

- Sortie au parc préhistorique des Grottes de Cerdon le 24 avril.
- Séances Grand Lac autour du tri des déchets et visite du centre de tri le 18 juin.
- Classe Nature et Cheval les 4 et 5 juin.

4. Les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP

Poursuite du programme Ecopousse (sensibilisation à la transition écologique) :

- jeudi 2 octobre 2025 (présentation du programme sensibilisation au gaspillage)
- jeudi 26 février 2026 (les déchets)
- jeudi 12 mars 2026 (la biodiversité)
- Participation au concours Ecopousse : Quel est ton super-pouvoir pour protéger notre planète ?

Sortie à Crolles, le mardi 21 avril 2026 animation avec un accompagnateur montagne : M. Dominique Pettelot sur le thème des fourmis

D'autres sorties sont prévues notamment à Aqualis pour aborder la question des tortues du lac et une autre consacrées aux libellules ou demoiselles

Les élèves de la classe de Mme Ferrari de l'école de Méry avec qui les élèves partent en classe découverte seront accueillis à l'école pour une visite jusqu'à l'ancienne gare de Mouxy afin de faire connaissance en prévision de la classe de découverte au Pontet « Le Yayla de Rochebrune » nuitée en yourte avec comme thématique « les enfants du Marais ».

Un projet de rencontre sportive à Méry (ateliers débrouillardises) est en construction pour fin mai.

Pierre Exertier poursuivra avec une animation sur les abeilles.

Les classes de PS-MS et MS-GS travailleront également avec une volière à papillon et autour des insectes de manière générale.

Pour les 3 classes :

- 4 sorties avec un éducateur environnement (les plantations, les insectes et leur rôle dans la nature) en cours de construction
- Spectacle Planète Môme : « Le nouveau trésor de Calico Jack » cycle de l'eau et vie aquatique lundi 10 novembre 2025 matin
- Spectacle musical pour Noël : « Au-delà des Etoiles » jeudi 18 décembre 2025 avec Alem et Camille
- Journée de couleur en lien avec chacun des éléments
- La grande lessive : « Nuit et jour, réfléchir les lumières »
- Sorties Aqualis : travail dans l'eau et également macrofaune du lac

5. Le décloisonnement

Tous les GS sont accueillis dans la classe des GS/CP en début d'après-midi durant la première semaine de classe.

Puis chaque début d'après-midi, pendant le temps de repos des PS et MS, les 2 enseignants de maternelle organisent des activités avec un groupe restreint de GS dans chacune des classes (9 et 10 élèves). Les 2 groupes tournent toutes les 3 semaines afin de participer à toutes les activités proposées dans différents domaines d'apprentissage (Explorer le monde, expériences scientifiques, jeux mathématiques, éveil linguistique, langage/phonologie, graphisme...)

Les MS de la classe des PS/MS sont accueillis tous les matins dans la classe des MS/GS depuis le lundi 22 septembre 2025 afin de participer à un atelier d'apprentissage commun aux MS ainsi qu'à la séance d'EPS.

Autres liaisons interclasses :

- Lectures d'histoires par les CM2 en PS/MS et MS/GS
- Atelier de cuisine commun (PS/MS/GS) avec les CM2
- Installation du parcours débrouillardise des maternelles et CP par les CM2 en salle de motricité.

B. Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Cette double liaison s'illustre de différentes façons.

Concernant la liaison cycle 1-cycle 2 et cycle 2-cycle 3, elle s'effectue tout au long de l'année concernant les différents apprentissages. Les situations d'apprentissage sont discutées, travaillées à plusieurs en prenant en compte les difficultés spécifiques des groupes d'élèves. Un retour sur mise-en-place a également lieu.

Une liaison GS-CP est organisée notamment pour trouver des moyens afin de favoriser la fluidité de la continuité et éviter la rupture qui met en difficulté certains élèves à l'entrée au CP, assurer la continuité dans les comportements et les apprentissages, donner des repères et rassurer les élèves. Des outils pédagogiques communs sont présents : sous-main, bande numériques, cahiers ainsi que la méthode d'apprentissage de lecture.

Des activités communes sont envisagées : rencontre autour des jeux de société afin que les classes d'âges soient mélangées pour permettre un travail en tutorat et une pratique collaborative entre les élèves.

La classe de découverte, regroupant les élèves de GS et de CP est une liaison idéale.

Il est à noter que d'un point de vue purement administratif, des réunions abordant le suivi des élèves, au sein de l'école, sont organisées.

Pour ce qui est de la liaison école-collège, elle a débuté par l'échange de carte pour les fêtes de fin d'année où les CM2 ont pu poser leurs questions auxquels les 6^{ème} ont répondu début janvier. Ensuite, il est prévu que les CM2 se rendent au collège en fin d'année pour une classe délocalisée. Une rencontre avec les 6^{ème} sera effectuée avec un repas au self. La liaison administrative s'effectue en fin d'année à travers la transmission de documents de suivi des élèves.

III. Fonctionnement de l'école

A. Bilan intermédiaire sur la sécurité

La sécurité dans l'école n'est assurée que si l'ensemble du personnel et des utilisateurs respectent les règles et les protocoles et les maîtrise... À ce titre plusieurs exercices ont lieu et ce de divers types. En effet, nous pouvons être confrontés à des risques de nature très diverse : incendie, attentat/intrusion et risque majeur, l'école doit donc s'y préparer.

Le directeur rappelle que la réalisation de ces exercices est obligatoire et pour certains avec une contrainte de date à respecter. Il est donc bien évident que des considérations liées à la météo ne peuvent entrer en ligne de compte lors de l'organisation de ces exercices.

Plusieurs exercices ont été effectués avant le 1er conseil d'école : 2 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (1 attentat/intrusion, 1 risque majeur) ainsi que 1 exercice incendie. D'autres exercices ont été réalisés entre le 1er conseil d'école et celui-ci :

Tout d'abord, nous avons procédé à un second exercice de confinement « attentat/intrusion » le 30 janvier.

Ensuite, lorsqu'un intrus entre dans l'enceinte scolaire, plusieurs attitudes peuvent être adoptées en fonction de la nature du risque auquel nous sommes confrontés. L'école se doit de tester l'ensemble des possibilités (fuite ou confinement). Cet exercice de fuite a eu lieu le 06 mars, il a été encadré et anticipé par l'ensemble de l'équipe. Tout s'est bien déroulé malgré la distance du point d'arrivée prévu. Il est à noter que lorsqu'une telle posture est adoptée, il faut gérer un certain nombre de risques : l'agresseur mais aussi et surtout la circulation.

De plus, un exercice « risques majeurs » a été réalisé le 26 janvier au matin. Étant donné le peu de changement de condition, l'ensemble a été très bien géré par les élèves.

Enfin, un exercice incendie a eu lieu le 05 février. L'évacuation du bâtiment s'est effectuée rapidement (moins de 3 minutes). Les consignes sont plutôt bien respectées. Le bilan est donc globalement positif.

B. Budgets municipaux

Le budget de fonctionnement alloué à l'école pour l'année 2025 est globalement clôturé. Il a été quasiment intégralement utilisé (principalement chez les fournisseurs de papeterie et à la librairie). Le reliquat sera ajouté au prochain budget municipal.

Plusieurs demandes d'investissement ont été effectuées. Il est mentionné par les adjoints un budget de 3000 € prévu.

C. Travaux

Une panoplie de travaux est effectuée au quotidien : changement de robinet, réparation d'aimants pour les portes de secours, réparation de poignées ou de luminaires.

Un voile a été installé au niveau de la verrière pour isoler. M. le Maire précise que l'école est le seul bâtiment public étant une passoire thermique. Sa restructuration sera un projet structurant du mandat.

Le cadre de vie et de travail est de belle qualité. L'ensemble des élèves et du personnel a pleinement conscience des investissements réalisés.

D. Préparation à la rentrée scolaire prochaine

a. Organisation

L'école a adopté une organisation scolaire dérogatoire (comme la plupart des écoles du département) sur 4 jours il y a plusieurs années. Cette dernière a été approuvée à nouveau durant l'année scolaire 2022-2023 pour 3 années scolaires complètes (article D521-12 du code de l'éducation). À l'issue de la période, au 31 août 2026, l'organisation actuelle devra être renouvelée (ou non) après examen de la demande transmise à M. le Maire auprès des services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Pour se faire, il sera demandé aux conseils d'école de voter sur l'organisation de la semaine scolaire.

Le vote concernant les jours de classe s'effectue à main levée, personne n'ayant formulé le souhait qu'il soit organisé à bulletin caché.

Vote pour la semaine de 4 jours : reconduction de : lundi, mardi, jeudi, vendredi – horaires à définir par la suite	Vote pour la semaine de 4 jours et demi : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi – horaire à définir par la suite	Abstention	Total
11	0	0	11

Personne ne formule la demande d'un vote à bulletin caché concernant les horaires. Le vote est donc réalisé à main levée.

Vote pour les horaires suivants les lundis, mardi, jeudi, vendredi – 8h30-	Vote pour d'autres horaires, sur proposition :	Abstention	Total

11h30 & 13h30- 16h30	lundi, mardi, jeudi, vendredi		
11	0	1	11

Mme l'Inspectrice mentionne plusieurs points. Les horaires « classiques » sont en effet 8h30-11h30 hormis quelques cas particuliers. Il est précisé que des règles doivent être respectées notamment le fait que la pause méridienne doit être d'une heure trente minimum ainsi que le volume horaire hebdomadaire de classe de 24h.

b. Prévision d'effectif

Les prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine sont les suivantes :

Cycle	Nombre d'élèves prévus par niveau (non par classe)
1	15 PS 27 MS 22 GS
2	21 CP 21 CE1 24 CE2
3	18 CM1 23 CM2
Total	171

Le directeur remercie la municipalité pour leur collaboration dans le nouveau ciblage mis en place afin que les prévisions d'effectifs soient le plus justes possible.

L'année scolaire prochaine, l'école comptera 7 classes. Les inscriptions ou radiations peuvent être effectuées jusqu'au 31 août et influencer les effectifs. Les effectifs des classes de GS, CP et CE1 doivent être inférieurs à 24 élèves, ce qui complique le calcul de fermeture.

Les risques de fermeture à plus ou moins court terme représentent toujours une inquiétude assez vive pour l'équipe enseignante. Un nombre assez important d'élèves quittent l'école et ces départs ne sont pas toujours compensés par un nombre important de nouvelles

inscriptions en PS de maternelle. Les nouvelles constructions n'ont pas permis pour cette année scolaire de faire sensiblement remonter les effectifs.

L'organisation des classes sera sensiblement la même que lors de cette année scolaire. En effet, on constate que le nombre d'élèves est moins important au sein d'une même tranche d'âge, en maternelle qu'en élémentaire. Des doubles niveaux s'imposent donc dans tous les cas. Les listes des classes seront construites, affinées et affichées le jour de la rentrée scolaire.

IV. Questions diverses

Plusieurs questions ont été soulevées et abordées lors de réunions préliminaires à ce conseil d'école entre les parents d'élèves délégués et le directeur. Elles sont abordées et une réponse question par question est apportée.

Tout d'abord, les absences des enseignants et la continuité des projets pédagogiques est évoqué.

Le directeur rappelle que d'une manière générale, il y a très souvent un remplaçant, ce qui constitue un point positif pour la poursuite des apprentissages. Par la suite, les projets pédagogiques se poursuivent également quelque soit les enseignants présents compte-tenu que l'ensemble est programmé pour l'année scolaire.

Mme Albert mentionne les inquiétudes des parents concernant le climat au sein de l'école. Il est précisé que certaines familles souhaitent demander des dérogations ou que des familles ne souhaitent pas scolariser leurs enfants à l'école de Mouxy. Mme Savarino ajoute que 8 familles se questionnent à changer d'école étant donné que l'année scolaire a été chargée en « petit problème ». Un problème en chasse un autre et peu de solutions sont proposées. Il y a beaucoup de rumeurs, de discours biaisés. Il est mentionné que des clivages persistent d'année en année sans réelle évolution. Le directeur mentionne que l'ensemble des situations pouvant être conflictuelles essayent d'être évitées et que le climat tend à s'apaiser même s'il s'agit d'un travail de longue haleine. La communication n'est pas toujours simple et les parents souhaiteraient d'un côté davantage de communication et d'un autre ne pas avoir beaucoup d'information lors d'une même période. Le directeur précise que les communications sont en fonction des projets et que parfois certains projets sont massés lors de certains temps pédagogiques. Mme l'Inspectrice mentionne que la communication peut faire l'objet d'une réflexion d'équipe. Mme Terrier ajoute que beaucoup d'inquiétude était présente pour la situation de sa classe. Celle-ci est maîtrisée en lien avec l'inspection et les différents partenaires institutionnels.

Mme l'Inspectrice précise que le climat scolaire est l'affaire de toute la communauté éducative.

Les parents délégués souhaitent aborder le point concernant le comportement de certains élèves. Le directeur précise que ce point ne relève pas du conseil d'école et à déjà être traité en lien avec les enseignants et les parents. Mme l'Inspectrice précise qu'un protocole harcèlement est en place.

De plus, les récréations ne sont pas réduites. L'ensemble des élèves de l'école bénéficient d'une récréation quotidienne (30 minutes pour les C1 et 15 minutes pour C2, C3 par demi-journée). Elles sont parfois décalées pour des questions d'organisation interne : intervenant dans les classes, répartition d'enfants ou autre. Cela n'influe en rien le déroulé de la journée et des apprentissages étant donné que les enseignants s'organisent au sein des classes.

Les activités au stade sont questionnées. Il est abordé que le stade étant maintenant fermé, il est possible de s'y rendre, c'est pourquoi certaines classes y sont déjà allées. Néanmoins, le directeur rappelle que l'organisation des activités physiques et sportives et notamment l'espace nécessaire relève de l'appréciation des enseignants qui restent seuls pilotes pédagogiques tout comme pour les apprentissages et notamment la question de l'organisation au sein de la classe et des révisions nécessaires. Il est primordial que tous aient bien conscience que les enseignants demeurent les seuls organisateurs.

La question concernant la classe de découverte a déjà été abordé lors de la présentation de l'ensemble des projets des classes notamment en GS-CP ainsi que les classes sports en CP-CE1 et CE2-CM1.

L'étude dirigée a été évoquée. Le directeur renvoi aux PV des anciens conseils d'école. Il est mentionné que l'étude est bien en place du côté de la municipalité, par petit groupe, néanmoins, faute d'enseignants volontaires, elle n'est pas proposée.

La question du nombre d'enfants présents au restaurant scolaire maternelle est abordée ainsi que le bruit s'y afférant.

Il est répondu par la municipalité qu'au mois de décembre un recrutement a été effectué. 4 agents sont présents pour 45 enfants Un bipeur a été testé mais ne fonctionne pas forcément en élémentaire. L'ensemble fera l'objet de réflexion globale lors de la réfection de l'école.

Les enfants de maternelle déjeunent, après un temps de regroupement et d'hygiène, ceux-ci se rendent à la sieste. Il n'y a pas de temps de récréation. En effet, il est plutôt préconisé que la sieste se prend après le repas de midi. Les enfants ne vont pas se rendre en récréation pour être excités et s'endormir difficilement. De plus, cela permet de faire une sieste échelonnée :

les enfants déjeunant au restaurant scolaire peuvent s'endormir avant l'arrivée des autres enfants. Les enfants sont nombreux à faire la sieste en PS et en MS.

La qualité des repas avec des ongles ou des cheveux trouvés à l'intérieur des plats est abordée. La municipalité rappelle qu'un groupe de CM2 avait mentionné début février avoir trouvé ces éléments dans des assiettes. Néanmoins, après un passage des élus et de la responsable affaire scolaire dans l'ensemble des classes, il s'est avéré qu'aucun enfant n'a pris un ongle ou un cheveu pour le montrer à un adulte. Il est mentionné par M. le Maire que le repas n'est certes pas gastronomique mais tout à fait acceptable et même de qualité tout à fait correcte.

Il est souligné que des agents crient et isoleraient des enfants durant le temps de cantine. En effet certains groupes d'enfants sont séparés afin de réduire le bruit. Ils ne seront pas séparés systématiquement. Les élus mentionnent que les enfants ne sont pas toujours respectueux des agents périscolaires.

Des films UV sont demandés par les parents sur les fenêtres des classes en prévision de la chaleur. IL est mentionné par l'équipe municipale que l'installation de ces films est en cours de réflexion. Il est précisé que des bâches ont été posées au niveau de la verrière afin de diminuer la température.

La végétalisation de la cour est questionnée par les parents d'élèves. Mme Ketterer mentionne que ce projet était sous impulsion du PNR des Bauges. Suite à l'installation des équipes municipales, l'ensemble sera à révoquer. Le directeur aborde le groupe cœur du projet et questionne quant à sa relance.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchêne-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 31 mars 2026 – 20h30

Le prochain conseil d'école aura lieu le 19 juin à 19h.

Le directeur,

Président du conseil d'école
M. Déchêne-Cotillon



La secrétaire de séance

Mme Ketterer

